

L'agriculture **durable**



une voie d'avenir

Grands principes de l'agriculture durable

Méthode et indicateurs

Témoignages de producteurs

édito

Depuis plus de 20 ans, nos réseaux expérimentent et accompagnent sur le terrain une agriculture au service des territoires et des producteurs, une agriculture durable, capable de nourrir et d'employer des hommes et des femmes en utilisant très peu d'intrants, et qui tente de s'affranchir du modèle productiviste dominant.

Des milliers d'agriculteurs ont déjà choisi de cheminer vers des systèmes de production plus économes et autonomes, anticipant ainsi les réorientations politiques mises en place depuis le Grenelle de l'environnement.

L'agriculture n'a plus d'autre choix que de s'orienter vers des pratiques respectueuses des hommes et de la nature. Les

crises économiques successives de la filière agricole et les crises écologiques conjuguées l'attendent : si l'on souhaite conserver à la fois des agriculteurs dans nos territoires et un environnement sain, **il devient urgent de changer de modèle agricole.**

Cette publication collective témoigne de cette urgence. Agriculteurs, environnementalistes et collectivités locales s'associent aujourd'hui dans un but commun : que l'agriculture durable devienne la norme. Toutes les énergies sont nécessaires pour atteindre cet objectif.

Nous souhaitons que la lecture de cette publication donne **des éclairages aux acteurs des collectivités locales sur les types d'agricultures à soutenir** et développer sur leurs territoires pour mettre en place de véritables politiques alimentaires locales, ambitieuses et responsables.

Sommaire

Les enjeux de l'agriculture durable 1

Agriculture durable : les grands principes 2

Une agriculture en progrès continu 4

Pour évaluer l'agriculture durable 6

4 fermes engagées en agriculture durable 8

Passer au durable sur vos territoires ! 16

En savoir plus 18

Les contributeurs 20

DIDIER LORIOUX,

PRÉSIDENT DE LA FNCIVAM (FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES D'INITIATIVES POUR VALORISER L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL)

HESTIA VAN DER MEER,

PORTE-PAROLE D'INPACT NATIONAL (INITIATIVES POUR UNE AGRICULTURE CITOYENNE ET TERRITORIALE)

CLAUDE DUMONT,

PRÉSIDENT DU WWF - FRANCE,

JACQUES MORINEAU,

PRÉSIDENT DU RAD (RÉSEAU AGRICULTURE DURABLE).

L'agriculture se trouve aujourd'hui face à la **nécessité d'un changement profond** pour répondre aux enjeux actuels qu'ils soient environnementaux, climatiques, alimentaires, sociaux ou économiques. Ce dossier a pour objet de mieux comprendre ce qu'est l'agriculture durable, son mode de fonctionnement et ses atouts pour développer **l'agriculture de demain, centrée sur l'homme, la nature et le territoire**. Les démarches durables visent à sortir de la dépendance à la pétrochimie et aux intrants à forte nuisance environnementale (pesticides, engrais, soja importé...) pour **s'orienter vers de nouvelles formes d'énergie, une efficacité économique et le respect des ressources naturelles**. L'agriculture durable prend en compte la gestion des paysages, la qualité de l'air, de l'eau et des sols en produisant une alimentation saine.

A l'heure où l'intensification génère des crises de surproduction au Nord et de la paupérisation au Sud, l'agriculture durable dispose d'atouts tant pour s'adapter aux aléas de toutes origines que pour répondre au besoin de **souveraineté alimentaire** exprimée à travers le monde.

La France et l'Europe n'ayant pas développé de politique agricole durable comme l'a fait en partie la Suisse dès 1993, les pratiques durables s'appuient pour l'essentiel sur

des initiatives d'agriculteurs qui fournissent des efforts volontaires et responsables. La société est demandeuse de ces pratiques mais la politique agricole actuelle n'est pas encore à la hauteur des enjeux. Elle tend encore à favoriser une intensification et une spécialisation des exploitations avec les conséquences que l'on connaît : niveau élevé de mécanisation, forte consommation d'énergies et d'intrants, endettement croissant des agriculteurs, difficultés de transmission des exploitations.

L'agriculture durable, elle, en se basant sur une gestion économe et autonome des exploitations agricoles, garantit une **efficacité économique et des revenus décents** aux agriculteurs. Elle permet une baisse des charges, une diminution des coûts pour la collectivité tout en valorisant le travail. Elle est plus autonome par rapport aux aides publiques et plus en cohérence avec les ressources locales et les enjeux territoriaux. Elle se fonde sur une équité sociale qui permet de **valoriser le travail et les emplois** avec un partage équitable des richesses et des droits à produire. Multifonctionnelle, elle participe à la vie et au dynamisme des territoires ruraux, et crée des ponts entre le monde rural et les villes.

Aujourd'hui, s'engager vers l'agriculture durable, est donc nécessaire anticiper ces défis.

L'agriculture durable, bonne pour les consommateurs, la vie des campagnes et l'environnement

L'agriculture durable est la déclinaison pour le secteur agricole et rural des 27 principes du développement durable ratifiés par 174 pays lors de la conférence de Rio en juin 1992. L'agriculture durable entraîne une refondation des modèles agricoles sur de nouvelles bases, organisées autour de 3 dimensions :

- **la viabilité économique**, avec des systèmes de production éco-

nomes, autonomes et dégageant des revenus décents pour les agriculteurs ;

- **l'équité sociale**, en assurant un partage des richesses, des droits à produire et du pouvoir de décision, mais aussi la transmissibilité des exploitations et le maintien de l'emploi agricole ;
- **la protection de l'environnement** en préservant la fertilité des sols, la biodiversité, les paysages, la qualité de l'air et de l'eau.

Que ce soit l'agriculture biologique défendue par la FNAB, l'agriculture autonome et économe de la FNCIVAM et du RAD ou l'agriculture paysanne de la FADEAR, toutes ces formes d'agriculture définissent l'agriculture durable. Elles ont bien sûr chacune leurs spécificités mais toutes se démarquent clairement de l'agriculture productiviste fortement consommatrice d'intrants.

Appellation

Définition

Agriculture durable

«L'agriculture durable invite à promouvoir et à pratiquer une agriculture économiquement viable, saine pour l'environnement et socialement équitable. L'agriculture durable est une agriculture soutenable car elle répond aux besoins d'aujourd'hui (aliments sains, eau de qualité, emploi et qualité de vie) sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures.» RAD et CIVAM

Agriculture paysanne

«L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.» FADEAR

Agriculture biologique

«Concept global qui s'appuie sur le choix de valeurs comme le respect de la terre et des cycles biologiques, la santé, le respect de l'environnement, le bien-être animal, la vie sociale... C'est un mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse.» FNAB

Pour le producteur, il s'agit de choisir les techniques les mieux adaptées, afin de satisfaire à la fois aux exigences des citoyens et consommateurs –protection de l'environnement, qualité des produits, vie des territoires– mais aussi aux siennes en termes de revenu et de conditions de travail.

L'agriculture durable s'inscrit depuis sa création dans une démarche de progrès pour les producteurs, un cheminement global pour amener l'exploitation à pro-

gresser sur les aspects environnementaux, économiques et sociaux. Ces démarches ont pour but de valoriser le travail paysan et de réhabiliter la multifonctionnalité de l'agriculture en lien avec son territoire. Globalement, elles préservent au maximum l'environnement, dynamisent le territoire, créent du lien avec les consommateurs et proposent des produits de qualité accessible au plus grand nombre.

Aujourd'hui de nombreuses orientations font référence au concept d'agriculture durable. Cependant, pour les acteurs de terrain, les soutiens politiques restent trop marginaux. Il manque encore une vraie volonté au niveau national pour orienter l'agriculture dans cette voie d'avenir !

Objectifs

- Promouvoir des systèmes de production autonomes et économes,
- Rendre les exploitation viables, vivables et transmissibles,
- Constituer des espaces d'échanges entre paysans et avec les citoyens.

- Respect des sociétés paysannes et de l'emploi agricole et rural réparti sur tout le territoire, sur des exploitations à taille humaine.

- Respect des écosystèmes naturels,
- Respect de la santé humaine et animale,
- Recherche d'un développement économique cohérent.

Des réseaux s'engagent

Cet engagement vers un autre modèle agricole est aujourd'hui partagé par de nombreux réseaux fédérant producteurs et consommateurs, comme **InPACT** - Initiatives Pour une agriculture Citoyenne et Territoriale. Ces réseaux travaillent au quotidien auprès des agriculteurs pour les aider à faire évoluer leur pratiques mais aussi auprès des responsables politiques pour faire reconnaître leur travail et la pertinence de ces agricultures, de manière à mieux les intégrer au sein des politiques locales.

Aujourd'hui, le concept de durabilité est d'actualité. Mais si dans les discours ce terme est largement partagé, il recouvre néanmoins des pratiques et des réalités très différentes. Concernant l'agriculture durable, il est important de revenir à ce qui fonde le sens et la spécificité de cette démarche comparée à d'autres initiatives, intéressantes mais souvent plus partielles.

L'agriculture durable : une dynamique collective

L'agriculture durable génère une dynamique collective : échanges de savoirs, d'innovations et d'expérimentations, entre agriculteurs et acteurs de la société civile, avec le monde de la recherche, du développement, de la formation, les consommateurs et les associations de protection de l'environnement.

Cette dynamique collective permet aux agriculteurs durables d'améliorer leurs pratiques et de se remettre en cause conti-

nuellement afin de s'adapter à l'évolution des enjeux de société.

L'agriculture durable : une recherche permanente de progrès et de cohérence

L'agriculture durable ne se réduit ni au seul pilier environnemental, ni à l'unique adhésion à un cahier des charges ou à une certification, ce qui peut rendre son identification plus difficile.

Elle rassemble des agriculteurs qui prennent en compte dans leur métier et leurs pratiques quotidien-

L'agriculture durable :
une agriculture d'intérêt général



nes TOUS les aspects de la durabilité : sociaux, économiques, environnementaux et humains. C'est une agriculture qui recherche la cohérence, en plaçant l'agronomie, l'autonomie, l'économie en intrants (pesticides, engrais) en eau et en énergie, l'équité sociale et la viabilité économique au cœur de sa démarche. Elle ne vise pas à répondre simplement à la logique du marché, mais propose des réponses de **développement harmonieux pour les territoires et la société** par des pratiques respectueuses de l'environnement.

L'agriculture durable : une agriculture de territoire

En préservant des écosystèmes sains, l'agriculture durable fournit des services non rémunérés à la collectivité : une eau non polluée, des sols fertiles capables de produire sur le long terme, des prairies qui assurent leur rôle écologique, des paysages variés à fort potentiel touristique...

Diversifiée, l'agriculture durable valorise les terroirs par l'élevage de races et la culture de variétés agronomiquement adaptées, la transformation locale des produits. Elle favorise les liens sociaux sur les territoires à travers ses activités d'accueil (pédago-

gique, insertion sociale, personnes âgées et handicapées).

Tournée vers les consommateurs locaux (ruraux ou urbains), elle concourt à l'approvisionnement alimentaire territorialisé : vente directe, AMAP, restauration collective... et répond bien au souci croissant des citoyens de bénéficier d'une alimentation saine, qui ne détruit pas l'environnement et dont on connaît l'origine et les modes de production.

L'agriculture durable : une agriculture de société

Moins demandeuse en charges financières (et donc plus rémunératrice pour les producteurs), plus pourvoyeuse en emplois à l'hectare, privilégiant le développement territorial, elle facilite l'installation de jeunes agriculteurs, tout en laissant les moyens à d'autres d'exercer leurs activités.

Vis-à-vis des pays en voie de développement, cette agriculture s'insère dans une logique de rapports Nord-Sud équilibrés : en s'affranchissant des logiques de surproduction et d'exportation favorisées par les politiques européennes, l'agriculture durable laisse la possibilité aux pays du Sud de développer leur propre agriculture vivrière nécessaire pour leur souveraineté alimentaire.

Les exploitations durables se positionnent dans une démarche globale qui intègre l'environnement, le social et l'économie. Elles utilisent peu ou pas de pesticides et d'engrais en apportant un bénéfice à la terre (plus d'agronomie), à l'alimentation (respect de la saisonnalité) et à la santé (peu ou pas de produits de synthèse). Elles vont au delà des objectifs du Grenelle. Elles favorisent l'installation, la transmission de l'outil agricole, l'organisation du travail et les ventes de proximité. Elles contribuent au lien ville-campagne notamment par l'accueil (pédagogique, touristique ou social). **Avec moins de surface mais avec plus de travailleurs, la valeur ajoutée par produit est supérieure à la moyenne.** Avec moins d'endettement, moins d'aides et un capital

moins important, les résultats économiques permettent une bonne adaptation face aux aléas climatiques ou économiques.

Intérêt des indicateurs de durabilité

Les indicateurs constituent un outil privilégié pour **mesurer les évolutions dans les exploitations**, les comparer, les communiquer et mobiliser l'ensemble des acteurs pour développer des démarches en agriculture durable. Ils permettent une lisibilité de la durabilité et servent d'outil d'évaluation pour l'exploitation. Ils contribuent à la création de chartes pour développer l'alimentation durable sur les territoires.



Quelques méthodes connues

La démarche expérimentée dans le réseau CIVAM propose des indicateurs mesurant les trois piliers de la durabilité : environnement, social et économie. Elle s'est construite en s'appuyant sur les méthodes existantes développées par :

- **le Ministère de l'Agriculture via la méthode IDEA** (version 3) composée de 42 indicateurs sur les trois piliers dont 18 en environnement, 18 en durabilité socio-territoriale et 6 en économie.
- **la FADEAR via le diagnostic agriculture paysanne**, organisé autour de 10 principes et 6 thèmes (l'autonomie, la répartition des volumes de production, qualité des produits, développement local, travail avec la nature, transmissibilité).
- **InPACT Poitou-Charentes qui s'appuie sur 58 indicateurs** en se basant sur IDEA et en donnant une place importante à l'économie avec 14 indicateurs.
- **SOLAGRO via le diagnostic Dialecte** qui donne une approche plus fine au plan agro-environnemental.

- **le RAD, associé aux CIVAM, qui a développé un diagnostic** conçu pour les bovins lait de l'Ouest avec 19 indicateurs en s'inspirant d'IDEA, Dialecte (SOLAGRO) et FADEAR (Charte de l'agriculture paysanne).

La méthode développée par le réseau CIVAM

La méthode CIVAM intègre les méthodes ci-contre, ainsi que les indicateurs de l'approche globale de la certification HVE (Haute Valeur environnementale) proposée lors du Grenelle et des propositions issues du terrain.

Elle recouvre l'**environnement** avec la biodiversité, les pesticides, les OGM, l'irrigation, les engrais, l'érosion des sols, l'assolement et la dépendance énergétique.

Sur le plan **social**, elle s'appuie sur la transmissibilité, la contribution à l'emploi, les circuits courts et la vivabilité (temps libre).

En **économie**, elle est composée d'indicateurs sur la viabilité, l'efficacité, la dépendance aux aides, l'autonomie financière, l'efficacité du capital et la dépendance aux intrants.

Les 18 indicateurs CIVAM s'adaptent à tout système de production en France.

« Etre le plus autonome possible et réduire l'empreinte écologique de mon activité agricole »

l'exploitation

→ Description

30 hectares en agriculture biologique, composés de prairies et parcours (15,8 ha), de maraîchage en plein champs (3 ha), de céréales (11 ha de blé et de seigle) et d'oliviers (0,2 ha).

→ Emploi

1,5 actifs.

→ Revenu

un chiffre d'affaires de 58 000 €.

→ Débouchés

près de la moitié du chiffre d'affaires est réalisée par la vente de paniers livrés à des particuliers, 41% à une plateforme et 14% en semi gros.

→ Efficacité énergétique

De 1,68, elle est bonne pour un système maraîcher

→ Utilisation de pesticides

Aucun pesticide chimique n'est utilisé sur la ferme (l'indice de fréquence de traitement* est nul).

→ Agronomie

Pour un système maraîcher, les rotations de culture sont optimales (succession, sur les



ROBERT SALICIS EST INSTALLÉ EN MARAÎCHAGE ET POLYCLTURE À SAINT-MARTIN-LES-EAUX (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE). DEPUIS 1997, SON EXPLOITATION EST CERTIFIÉE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET PRÉSENTE DE BONS RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX.

mêmes parcelles, de prairies, céréales et maraîchage). D'autres techniques permettent également de respecter l'équilibre du sol et de se passer de produits chimiques : utilisation conséquente d'engrais verts, réduction du travail du sol, et utilisation de paillage biodégradable en partie issu des cultures de céréales.



Une ferme en lien avec son milieu

L'exploitation de Robert Salicis s'insère de manière très cohérente dans son territoire. D'un point de vue agronomique, la complémentarité avec les élevages ovins voisins fait partie intégrante du système agricole choisi : les fumiers des éleveurs voisins sont utilisés en compost sur la ferme, qui en échange les approvisionne en foin de luzerne, pailles et seigle.

D'un point de vue économique, les débouchés locaux sont largement privilégiés : les ventes en circuit court représentent 80 % du chiffre d'affaires.

Vers un système économe en eau

L'exploitation maraîchère est située dans une zone de montagne sèche du Parc naturel régional du Luberon, où les restrictions estivales de consommation d'eau sont fréquentes. Les conflits d'intérêt autour de cette ressource sont latents, l'eau utilisée pour l'irrigation des cultures provenant d'un pompage communal destiné à l'approvisionnement en eau potable du village.

En réponse, **Robert Salicis a placé la gestion économe de la ressource en eau au cœur du fonctionnement de sa ferme**, en mettant en place différentes méthodes :

- **des mesures pour diminuer les déperditions d'eau** et les besoins des plantes : un système d'irrigation au goutte-à-goutte, le choix de variétés de légumes et de céréales rustiques, plus résistantes à la sécheresse, la récupération d'eau de pluie avec pompage solaire ;
- **des mesures permettant de mieux retenir l'eau dans les sols** : l'utilisation d'une techni-

que innovante le Bois Raméal Fragmenté (BRF), la conservation d'un maillage important de haies, l'apport de compost mûr pour augmenter la quantité d'humus dans les sols.

Le choix d'innovations au service de l'efficacité énergétique

Au-delà d'une gestion cohérente des ressources naturelles de la ferme, plusieurs initiatives innovantes ont été prises pour améliorer ses performances énergétiques. **Des choix qui ont aussi des effets positifs sur les conditions de travail et l'efficacité économique de l'exploitation.**

- **construction d'un bâtiment en matériaux écologiques** (brique mono mur, bois et laine de chanvre pour l'isolation de la toiture) ;
- **achat prévu d'un matériel de techniques culturales simplifiées** mis au point par le Groupe régional de recherche en agriculture biologique, pour diminuer très nettement les consommations de fioul tout en améliorant les pratiques culturales en maraîchage ;
- **installation de 127 m² de panneaux photovoltaïques**, dont la production d'électricité sera revendue à EDF, pour compenser 100 % des consommations énergétiques de la ferme.

Des actions qui payent

L'ensemble de ces actions permettra d'économiser plus de 20 % d'énergie non renouvelable, d'économiser au moins 500 m³ d'eau (17 % des consommations), de produire 29 000 KWh/an soit l'alimentation de 12 foyers français et d'éviter la production de 12 équivalents tonne de CO₂ dans l'atmosphère. Un bilan positif pour la planète comme pour le portefeuille !

« Une recherche permanente de compromis, de cohérence et de bons sens agronomique »

l'exploitation

→ Description

106 hectares en agriculture biologique, composés de prairies multi-espèces (67 ha), de prairies naturelles (29 ha) et de céréales (6 ha, dont 4 de maïs).

→ Emploi

2 personnes à temps plein, et un salarié à temps partiel (0,6 équivalent temps plein).

→ Efficacité économique

de 52 %, ce qui dénote une bonne autonomie par rapport aux fournisseurs.

→ Revenu

Les éleveurs dégagent un revenu disponible moyen de 42 000 €, soit 1,9 SMIC net par équivalent temps plein.

→ Autonomie alimentaire

La ferme est quasiment autonome pour l'alimentation des animaux (à 92 %), princi-



A COULONGES (VIENNE), EN LIMITE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNÉ, PHILIPPE ET FRANÇOISE ALAMOME ÉLÈVENT DES VACHES ET DES BREBIS À VIANDE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE DEPUIS 1999.

palement grâce à l'herbe pâturée qui assure 66% des besoins des animaux en énergie et en protéines, mais aussi grâce à l'herbe stockée (18 %), l'ensilage de maïs (5 %), les céréales produites sur la ferme (3 %), ainsi que quelques achats de céréales et de féverole notamment pour l'engraissement des veaux et des agneaux, et pour l'hivernage des bêtes (8 %).



Le pâturage, gage d'autonomie alimentaire

Le principe de l'autonomie alimentaire est d'**utiliser au maximum les ressources de la ferme pour alimenter les animaux, avant d'avoir recours à d'éventuels achats extérieurs** d'aliments concentrés.

Ici, c'est l'herbe pâturée par les bêtes qui assure la majeure partie d'une alimentation équilibrée, grâce à des prairies composées de graminées (source d'énergie) et de légumineuses (source de protéines).

Le choix d'intégrer dans ces prairies une grande diversité de variétés rustiques, adaptées aux conditions climatiques locales et aux sols, est aussi un moyen de renforcer cette autonomie. Ainsi, la fétuque élevée, une espèce implantée sur les sols très humides au printemps, permet d'allonger la durée du pâturage.

Au final, avec un chargement du bétail adapté à la taille de la ferme, **l'herbe –pâturée et stockée– assure à elle seule 85 % de l'autonomie alimentaire de l'exploitation** ! Cette stratégie a un fort intérêt économique, le pâturage limitant les frais de mécanisation et de stockage des aliments.

Au printemps, sur les prairies sensibles au piétinement, les brebis assurent le dépiégeage* et nettoient les prairies en mangeant ce que les vaches n'ont pas consommé. A l'automne, alors que les vaches en post-sevrage pâturent moins, les brebis mangent plus en prévision des gestations.

Pour finir d'alimenter le bétail, des céréales et du maïs sont cultivés. Ce maïs a été développé et adapté par les agriculteurs à partir de maïs population* pour répondre aux conditions pédoclimatiques et à leurs itinéraires techniques.

Mais « l'autonomie n'est pas recherchée

coûte que coûte », et certains achats à l'extérieur permettent de répondre aux besoins tout en restant dans une logique de proximité : ainsi, la féverole, une légumineuse qui ne convient pas aux sols humides de la ferme en hiver, est achetée à un agriculteur biologique voisin.

Les circuits courts pour une meilleure valorisation économique... et sociale

La ferme réalise 10 % de ses ventes en circuits courts. Cette commercialisation se fait via un circuit de distribution original, March'équitable, un projet initié par plusieurs producteurs du groupe CIVAM local (CIVAM Montmorillonnais). Le principe est simple : producteurs et consommateurs se retrouvent tous les 15 jours pour la livraison de produits variés et complémentaires commandés au préalable. Les consommateurs assurent une part de la logistique des commandes. Philippe et Françoise souhaiteraient développer cette relation directe au consommateur, mais le temps à y consacrer demeure le principal obstacle. En cela, **commercialiser à plusieurs, ou associer plus encore les consommateurs à la logistique des commandes sont des directions à explorer.**

De son côté, après trois ans de fonctionnement le projet March'équitable évolue vers une diversification des circuits de proximité : création d'un point de vente collectif, dialogue avec le Pays du Montmorillonnais pour la structuration de l'approvisionnement de la restauration collective.

Autant de pistes d'action pour œuvrer dans le sens d'une plus grande indépendance alimentaire du territoire...

« Evoluer vers plus d'autonomie, d'économie et renforcer le lien social »

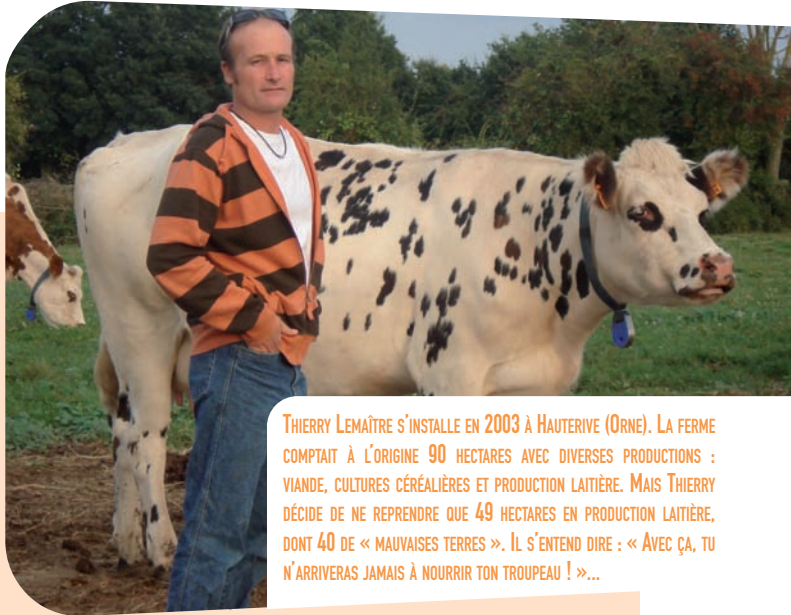
l'exploitation

→ **Description**
48,7 hectares, dont 31,7 ha en herbe, pour 41 vaches laitières et une production annuelle de 218 000 litres de lait.

→ **Emploi**
1 actif.

→ **Efficacité économique et revenu**

Avec un revenu disponible annuel de 36 000 € pour 113 500 € de chiffre d'affaires, et un excédent brut d'exploitation de 238 € pour 1 000 litres de lait, l'efficacité économique de cette ferme n'est fragilisé ni par l'endettement, ni par la dépendance aux aides agricoles. Les aides ne représentent que 31 % de l'excédent brut d'exploitation et les montants dégagés sont suffisants pour couvrir le remboursement des annuités et la rémunération de l'exploitant.



THIERRY LEMAÎTRE S'INSTALLE EN 2003 À HAUTERIVE (ORNE). LA FERME COMPTAIT À L'ORIGINE 90 HECTARES AVEC DIVERSES PRODUCTIONS : VIANDE, CULTURES CÉRÉALIÈRES ET PRODUCTION LAITIÈRE. MAIS THIERRY DÉCIDE DE NE REPRENDRE QUE 49 HECTARES EN PRODUCTION LAITIÈRE, DONT 40 DE « MAUVAISES TERRES ». IL S'ENTEND DIRE : « AVEC ÇA, TU N'ARRIVERAS JAMAIS À NOURRIR TON TROUPEAU ! »...

→ **Efficacité énergétique***

D'une valeur de 1,05, elle est bonne, avec notamment une consommation de 453 équivalents par litre de fioul (EQF) par hectare.

→ **Utilisation de pesticides**

D'une manière générale, cette exploitation est économe en intrants, (indice de fréquence de traitement* de 1,53 en herbicide sur le maïs).



L'autonomie, un excellent moyen de faire des économies

Le fonctionnement de l'exploitation est basé sur ce que Thierry a acquis au Réseau Agriculture Durable : autonomie et conduite économe à l'herbe. **Le pâturage constitue donc l'alimentation principale de ses vaches.**

Il s'est également inspiré d'expériences menées au sein du groupe CIVAM ARADEC de l'Orne notamment pour l'ensilage d'un mélange céréaliier (triticale, ray gras hybride, trèfle violet) semé à l'automne, mélange qui apporte une alimentation plus complète à ses vaches. Ses prairies sont semées en même temps et sont valorisées dès le mois d'août. Grâce à ces pratiques peu utilisatrices de pesticides, Thierry envisage aujourd'hui de passer en agriculture biologique.

Se former et préserver son temps libre

Très attaché à l'idée de **préserver sa vie de famille et d'exercer dans des conditions de travail agréables**, depuis son installation Thierry s'impose de dégager trois semaines de vacances par an, un week-end sur trois pendant l'hiver et un sur deux l'été. Pour ce faire, étant seul sur son exploitation il adhère à une association de remplacement. Mais surtout, il cherche depuis le début de son activité à simplifier la gestion de sa ferme afin de gagner du temps au quotidien. **Les formations organisées par les groupes CIVAM sont un outil précieux** pour y arriver, en lui permettant d'acquérir les techniques nécessaires à une gestion rationnelle de son exploitation.

Une ferme qui fait vivre la campagne

Ce temps libre dégagé permet à Thierry d'**ouvrir sa ferme à son territoire et d'en faire un lieu d'activité culturelle.**

Ainsi au printemps 2008, l'exploitation a été le lieu d'un événement organisé avec les associations locales, « La ferme kon écoute », qui a réuni jongleurs, artisans et musiciens.

Thierry est également en train de monter un projet de café associatif sur sa ferme : il s'agit dans un premier temps de « *faire du pain et de créer un lieu convivial où l'on puisse boire un café* ». Cette activité pourrait être par la suite créatrice d'un emploi à mi-temps sous tutelle associative. A plus long terme, l'idée serait de créer un hébergement à la ferme et, pourquoi pas, un lieu de restauration.

Autant de projets qui sont un moyen pour Thierry d'ouvrir sa ferme sur l'échange, le partage d'expérience et la culture, mais aussi de faire connaître, par cet accueil, ses pratiques respectueuses de l'environnement.



« Plus j'avance et moins je supporte d'atteler mon pulvérisateur »

l'exploitation

→ Description

118 hectares composés de prairies permanentes et de parcours (27 ha), de céréales (43 ha de blé et de triticales), d'oléagineux (32 ha de tournesol et de colza) et de protéagineux (16 ha de pois et de féverole). L'exploitation compte 110 brebis et 4 poulaillers de Loué de 400 m² (canards, chapons, poulets, pintades, dindes).

→ Emploi

2 associés.

→ Débouchés

Ils s'articulent entre la vente directe (qui représente 80 % des ventes) et la filière volailles de l'entreprise Loué.



XAVIER ET SON FILS JOCELYN UZU SONT INSTALLÉS EN GAEC DANS LE NORD DE LA SARTHE, OÙ ILS ÉLEVENT DES BREBIS, DES VOLAILLES DE LOUÉ ET CULTIVENT DES CÉRÉALES DE FAÇON ÉCONOME, C'EST-À-DIRE UTILISANT PEU D'INTRANTS (PESTICIDES, ENGRAIS...). LA PROXIMITÉ DE L'USINE DE LOUÉ, QUI ACHÈTE ET REVEND LES CÉRÉALES, PERMET DE RÉDUIRE LA FACTURE KILOMÉTRIQUE.

→ Agronomie

Élément clé de la lutte intégrée, la rotation de 8 ans alterne céréales à paille et cultures de printemps tout en intégrant des protéagineux et des couverts hivernaux systématiques.



L'agronomie, clé d'une gestion des cultures économe en pesticides et en engrais chimiques

Pour mettre en place une gestion des cultures économe en intrants, les agriculteurs ont à leur disposition de nombreuses stratégies « d'évitement » qu'ils peuvent combiner à **la lutte mécanique, la lutte chimique n'intervenant qu'en dernier recours, lorsque les autres stratégies se sont montrées inefficaces.**

L'agronomie joue un rôle clé pour diminuer l'utilisation de pesticides en freinant :

- **le développement des mauvaises herbes** (grâce à l'alternance cultures d'hiver et de printemps par exemple) ;
- **les attaques d'insectes** (en retardant les semis de blé) ;
- **le développement des champignons** (en utilisant des semences rustiques, en réduisant la densité des semis afin de favoriser un univers sain et aéré).

Le recours à l'agronomie permet également de réduire le besoin en engrais de synthèse (ou minéraux) : l'insertion de légumineuses dans les rotations de culture, l'apport de fumier ou encore la couverture végétale systématique des sols en hiver y contribuent. Enfin, pour aller au bout de cette démarche, Xavier et Jocelyn ont pris le parti de supprimer les hormones de croissance habituellement appliquées sur les céréales.

La transmission de la ferme au cœur de la réflexion

Jocelyn est arrivé en 2003 dans le GAEC et Xavier partira à la retraite à l'horizon 2015.

Actuellement en phase de tuilage, le père et le fils travaillent, petit à petit, à une réorganisation de l'exploitation afin de réduire le temps de travail tout en gardant une viabilité économique.

Une voie envisagée pour cela : le passage à l'agriculture biologique, que Jocelyn expérimente déjà. Ce choix permettrait de libérer du temps supprimant une partie de l'activité d'élevage, tout en compensant les diminutions de revenu engendrées par cette baisse d'activité, les céréales pouvant être vendues plus cher en filière bio (notamment au sein de la filière bio de Loué).

L'hypothèse d'embaucher un salarié est également étudiée.

Une démarche collective pour un réseau force de proposition

Dans une démarche de progrès constant, l'exploitation participe aux activités de l'ADEAS CIVAM, un groupe d'échange de pratiques et d'innovations entre agriculteurs durables. Ce groupe a rédigé, avec d'autres CIVAM du Grand Ouest, **un cahier des charges encadrant la gestion économe des cultures** : obligation de rotations des cultures, seuils maximum d'application de pesticides et d'engrais, limitation des consommations d'eau, surface minimum de zones non cultivées sur la ferme...

Aujourd'hui en phase expérimentale dans une soixantaine de fermes, ce cahier des charges vise à répondre à 2 objectifs : améliorer les performances environnementales des exploitations (eau, sols, biodiversité, énergie) et **assurer une large diffusion de ces pratiques sur les territoires.**



Préserver la ressource en eau, la biodiversité et garantir une alimentation saine et en quantité suffisante : tels sont les enjeux que chaque territoire doit relever.

Pour y répondre, développer l'agriculture durable est une priorité et cela passe par des actions à soutenir dans plusieurs domaines, qui rentrent tout à fait dans l'intérêt et les compétences des collectivités locales et des acteurs publics :

- **Promouvoir une agriculture autonome et économe**, peu consommatrice en intrants et en énergie avec des techniques respectueuses de l'environnement.
- **Aider au changement de pratiques** par le diagnostic et l'accompagnement des groupes d'agriculteurs dans des dynamiques collectives.

- **Développer et créer de nouvelles activités rurales** adaptées à l'économie locale et aux besoins de proximité.
- **Créer des débouchés locaux pour les produits durables**, via des points de ventes de proximité ou la structuration de l'approvisionnement de la restauration collective.
- **Eduquer à l'alimentation** en lien avec la santé, la nutrition, le goût et informer les producteurs et les consommateurs des atouts de l'agriculture durable au niveau environnemental et socio-économique.

Les collectivités s'engagent

- **La communauté de commune du pays des Sorgues et des Monts du Vaucluse** (5 communes) a adopté en 2009 le projet « Préservons l'eau en pays des Sorgues » qui va vers un développement durable de l'agriculture. Les actions viseront le développement de l'agriculture biologique, la promotion des circuits courts, le développement de la restauration collective en bio et la sensibilisation des distributeurs et utilisateurs publics et privés de produits phytosanitaires.



- **En Basse-Normandie, le Conseil Régional et l'Agence de l'Eau Seine Normandie** sont des partenaires incontournables de l'agriculture durable. Ils financent des interventions et visites de fermes gratuites pour les formations agricoles de la région. Ils soutiennent également la réalisation de diagnostics de changement de système pour les agriculteurs, qui leur permettent d'établir des pistes d'évolutions techniques tout en garantissant la rentabilité des exploitations.

Les consommateurs s'organisent

Pour préserver des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable et permettre aux consommateurs d'acheter à un prix juste des produits de qualité, des citoyens se sont réunis au sein d'**AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Ces associations réunissent un groupe de consommateurs et un agriculteur local autour d'un contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production qui lui est livrée périodiquement à un coût constant.

Un système novateur qui associe producteurs et consommateurs dans un intérêt commun.

- **La Communauté d'Agglomération du Choletais** développe une démarche de reconquête de la qualité de l'eau potable sur les captages des bassins du Ribou Verdon et de la Rucette. Pour prévenir les pollutions à la source, elle intervient directement par l'acquisition de foncier et dans le financement de mesures agro-environnementales avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Feader. Animé avec les agriculteurs et les différentes organisations agricoles, le dispositif rencontre un vif succès : 80 % de la zone est sous contrat en 2009 et l'animation dynamique laisse présager une couverture intégrale en 2010.

- **En Montmorillonnais (Vienne), des petites communes rurales** proposent des produits locaux, issus de l'agriculture durable en restauration collective. L'expérimentation, animée par le CIVAM Montmorillonnais, a démarré en 2008 sur les écoles de 4 communes avec 3 repas sur l'année scolaire. Le projet permet de rendre lisible le lien entre alimentation et production auprès des enfants. Pour les communes, la restauration collective est un levier pour un développement économique local et une production agricole durable. Une collaboration a été actée avec les élus du Pays afin d'étendre ce programme à d'autres communes.

Dossiers de la revue TransRural Initiatives



- **Pour une agriculture méditerranéenne durable**, dossier réalisé par la FNCIVAM, n° 388, sept. 2009

Sur demande à Transrural initiatives -
2, rue Paul Escudier - 75009 Paris -
01 48 74 52 88 - tri@globenet.org

Glossaire

Efficacité économique de l'exploitation :

La valeur ajoutée (VA) représente la richesse créée sur l'exploitation, une fois les consommations déduites. Le rapport de valeur ajoutée (VA/production) mesure l'efficacité économique du système.

Efficacité énergétique : ratio entre l'énergie produite et consommée.

Déprimage : Technique qui consiste à faire pâturer les animaux assez précocement au printemps afin que les graminées soient coupées sans que leurs épis ne soient touchés. Lors de la pousse suivante, les tiges sont moins hautes et la proportion de tailles vertes augmente. Ainsi, la valeur alimentaire de l'herbe est améliorée.

Indice de fréquence des traitements (IFT) : dose moyenne homologuée de pesticide utilisée par hectare.

Mais population : Créer un maïs population consiste à utiliser un ensemble de plantes qui se reproduisent librement entre elles au cours de leur culture dans un même type de milieu biologique, auquel elles sont adaptées puis à les re-semer pour recréer sa semence et l'adapter à la fois au contexte pédo-climatique local et aux itinéraires techniques du paysan.



- **Les Agricultures alternatives**, dossier réalisé par le collectif InPACT, n°382, 10 juin 2009



- **Favoriser l'installation agricole en agriculture : un choix politique**, dossier réalisé par la FNCIVAM et InPACT, n°361, 1^{er} juillet 2008



- **Les premiers pas de l'agriculture vers la relocalisation de l'économie**, dossier réalisé par le collectif InPACT, n° 359, 3 juin 2008.



Rencontres avec 10 producteurs en agriculture durable, un tour de France des fermes CIVAM

J.B. Guillou, Educagri Ed., juillet 2008, 72 p.,

www.educagri.fr

Une série de reportages sur des paysans qui explorent au quotidien les chemins de l'agriculture durable.

Sur demande à la FNCIVAM 01.44.88.98.58,
fnxivam@globenet.org, 12€



Produire autonome et économe, c'est bon pour l'environnement, le revenu, l'emploi : un enjeu décisif en production laitière

une publication réalisée par la FNCIVAM avec la contribution du RAD et le soutien financier du WWF-France, 2009.

En téléchargement sur le site : www.civam.org



L'agriculture biologique : un outil efficace et économe pour protéger les ressources en eau

rédaction collective FNAB, ITAB, GABNOR, FRAB Champagne-Ardenne, Bio de Provence, SEDARB et CGABourgogne, édition FNAB, 2008.

Un recueil de 7 fiches descriptives et argumentées à destination des élus et responsables territoriaux montrant comment l'agriculture biologique contribue à la protection et à la gestion durable de la ressource en eau. Ce recueil est disponible sous forme d'une note synthétique de 4 pages, **L'agriculture biologique, un choix pour une eau de qualité**, édition FNAB, 2008

Outils téléchargeables sur le site de la FNAB : www.fnab.org

Les exemples présentés sont issus des travaux menés par

Bio de Provence



Bio Provence favorise le développement de la Bio et fédère les groupements d'agriculteurs bio en Provence Alpes Côte d'Azur. La fédération suit des exploitations dans le cadre d'une démarche innovante de la région PACA, pour mieux gérer l'énergie : *Vers 100 exploitations et coopératives exemplaires*. C'est l'occasion de conforter les orientations de Bio de Provence en termes de développement de pratiques respectueuses de l'environnement, d'économies d'énergies, d'eau ou autres intrants.

Bio de Provence - Maison de la Bio Agroparc - BP 1221 - 84 911 Avignon cedex 09 - Tél. : 04 90 84 03 34 / Mail : contact@bio-provence.org - www.bio-Provence.org

Réseau InPACT Poitou-Charentes



Le réseau InPACT Poitou-Charentes est une confédération d'associations indépendantes, travaillant toutes à la mise en oeuvre d'un développement agricole et rural durable. L'association InPACT Poitou-Charentes en elle-même travaille plus particulièrement à la coordination des actions entre les membres et aux travaux sur les critères d'évaluation de la durabilité en agriculture et ses méthodes d'évaluation.

InPACT Poitou-Charentes – 12 bis, rue Saint-Pierre 79500 Melle – 05.49.29.26.43 – www.inpactpc.org

FR CIVAM Basse-Normandie



Les principales missions de la FR CIVAM Basse-Normandie sont l'animation de groupes d'agriculteurs, les formations techniques sur la conduite des prairies, gestion du pâturage, analyse technico économique. La FR réalise également des études sur les consommations d'énergie en agriculture, l'autonomie en protéines, la réduction des pollutions sur l'eau potable et met en place des animations autour du développement durable et de l'éco-citoyenneté auprès des scolaires et du grand public.

FRCIVAM Basse-Normandie - 2, place du 8 mai - 14 500 Viré – 02 31 68 80 58 – frcivambn@yahoo.fr

FR CIVAM Pays-de-la-Loire



La Fédération régionale fédère 22 groupes associatifs présents dans les 5 départements. Son objectif est la coordination et la promotion de leurs actions, notamment le développement de l'Agriculture Durable. Elle est force de proposition sur les dispositifs agri-environnementaux comme la mesure *Système Fourrager Economes en Intrants*, la maîtrise des énergies, la valorisation et la protection de l'environnement, la création d'activité et l'animation rurale au service des territoires.

FR CIVAM Pays-de-la-Loire - 51 rue Alexis Letourneau - 44170 Nozay - 02 40 79 44 70 - frcivampdl@free.fr

Une publication réalisée par la



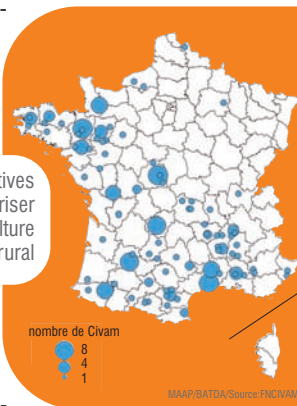
Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FNCIVAM) qui anime un réseau de plus de 150 groupes dans 15 régions. Les actions portent sur l'agriculture durable, les systèmes de production à forte valeur ajoutée, la promotion de l'emploi et la création d'activités en milieu rural à partir de l'agriculture, le développement local et son

ancrage territorial.

FNCIVAM - 71 bvd de Sébastopol - 75002 Paris - 01.44.88.98.58 - fncivam@globenet.org

Retrouvez toutes les coordonnées des groupes CIVAM sur le site www.civam.org

Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural



En collaboration avec le



Réseau Agriculture Durable (RAD) qui fédère 29 groupes d'agriculteurs. Depuis près de 20 ans, ces groupes expérimentent une agriculture autonome, économe et respectueuse de l'environnement. Le RAD publie de nombreux documents de vulgarisation techniques accessibles sur son site.

Réseau Agriculture Durable - 17, rue du Bas Village CS 37725 - 35577 Cesson-Sévigné Cedex

- 02.99.77.39.25 - contact@agriculture-durable.org - www.agriculture-durable.org

Dans le cadre du



Pôle national Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale (InPACT) constitué de l'AFIP, l'InterAFOCG, la FADEAR, la FNAB, la FNCIVAM et du RAD. Il a pour objectif de promouvoir l'agriculture durable en élaborant et diffusant des références sur l'agriculture durable, accompagnant le changement et l'évolution des systèmes d'exploitation, faisant la promotion de l'emploi et de l'installation avec une agriculture multifonctionnelle, développant les liens entre agriculture et territoire.

InPACT - c/o Fadear - 104 rue Robespierre - 93170 Bagnolet - 01 43 63 91 91 - inpact@globenet.org

Avec soutien financier du



WWF, organisation mondiale de protection de la nature qui a pour objectif de lutter contre la dégradation de l'environnement et de permettre à l'homme de vivre en harmonie avec la nature en réduisant son empreinte écologique. Le WWF-France agit à différents niveaux (politiques agricoles, promotion des pratiques agricoles et de consommation responsables) pour faire émerger un modèle agricole respectueux des hommes et de la nature,

basé sur une agriculture durable de qualité, de proximité et de saison.

WWF France - 1, Carrefour de Longchamp - 75116 Paris - 01 55 25 84 84 - www.wwf.fr

Une publication réalisée par



en collaboration avec



- InPACT Poitou-Charentes
- Fédération Régionale CIVAM Basse-Normandie
- Fédération Régionale CIVAM Pays-de-la-Loire

dans le cadre de



Avec le soutien de



Directeur de la publication : Didier Lorioux, président de la FNCIVAM

Suivi d'édition : Nathalie Colin (FNCIVAM)

Rédaction : Philippe Cousinié (FNCIVAM), David Guyon (InPACT), Amandine Désétables (WWF-France), Didier Jammes (Bio de Provence), Philippe Desmaison (InPACT Poitou-Charentes), Gilles Bridier (FRCIVAM Basse-Normandie), Alexis de Marguery (FRCIVAM Pays de la Loire)

Mise en page et impression : Imprimerie 34

Crédits photos : FNCIVAM, Bio de Provence, InPACT Poitou-Charentes, FRCIVAM Basse-Normandie, FRCIVAM Pays de la Loire

Tirages : 2 000 exemplaires